## UN(E) RESPONSABLE DU SITE DU POINT SUBLIME / COULOIR SAMSON ET DE LA MAISON DE SITE DU POINT SUBLIME A temps complet, CDD 7 mois et demi du 1er avril au 19 novembre



Date de publication de l'offre 05 - 24/02/2025 Type d'emploi CDD Catégorie de métier Tourisme - communication Nom de l'organisme PNR Verdon Mission

Placé(e) sous l'encadrement du Chargé de gestion des sites naturels fréquentés, et en lien avec les élus référents, le/la responsable du site devra assurer, en partenariat avec le reste de l'équipe du Parc, les **missions** suivantes :

- 1/ Organisation du fonctionnement et de la gestion de la maison notamment avant son ouverture au public : définition des besoins matériels, de l'organisation fonctionnelle du lieu, de l'agencement de l'espace d'accueil, commande des produits de la boutique, plannings...
- **2/ Animation de la Maison de site les jours d'ouverture** (ouverture du bâtiment, accueil du public, informations des visiteurs, actualisation des informations, gestion de la boutique et des ventes). La Maison de site est ouverte en juillet/août du lundi au dimanche (10h-13h et 14h-18h) et hors période estivale du mercredi au dimanche (horaires adaptés en fonction des périodes). Sur juillet/août, un renfort pour permettre de gérer l'ouverture de la Maison de site 7 jours / 7 vient compléter l'équipe.
- 3/ Suivi quotidien du fonctionnement de la Navette Blanc-Martel et réponse aux demandes des clients (notamment via la plateforme internet).
- **4/ Gestion et entretien des espaces sur les périodes sans personnel d'entretien dédié** (quelques semaines en début/fin de saison) : entretien des toilettes au Point Sublime et au Couloir Samson, petit nettoyage du site...
- **5/ Organisation de la saison avant l'arrivée des agents saisonniers d'exploitation** : plannings, matériels, documents de cadrage de la saison...
- 6/ Gestion quotidienne du site en saison avec l'encadrement des autres agents travaillant sur le site du Point Sublime / Couloir Samson (agents d'exploitation et renfort à l'accueil de la Maison de site). Pour la saison 2025, l'équipe sera composée d'un(e) responsable de site, d'un(e) adjoint(e) au responsable, d'un renfort à l'accueil en juillet/août et de 3 ou 4 agents polyvalents d'exploitation. Le(la) responsable de site devra assurer, pour une bonne coordination avec le reste de l'équipe, quelques jours de remplacement des agents d'exploitation. Il(elle) assurera aussi l'accueil et la formation des agents à leur arrivée.
- 7/ Coordination, en lien avec les agents d'exploitation, de l'ensemble des équipements du site et gestion de l'ensemble des recettes générées (parkings et boutique).

8/ Réalisation, en fin de saison, d'un petit bilan de fonctionnement du site.

**9/ Astreintes de gestion des parkings** : réponse aux demandes et ouverture des barrières à distance si nécessaire (grâce à un téléphone de service) aux personnes se présentant sur des périodes sans personnel présent sur site (en semaine ou en WE) selon un planning partagé pour la saison avec les agents d'exploitation (quelques soirs dans le mois).

Profil

## **Compétences requises :**

Formation supérieure (Bac + 2 ou équivalence/expérience) - formation supérieure en environnement, tourisme, animation, gestion des entreprises, commerce/vente, communication

Connaissance et/ou expérience en gestion d'espace d'accueil du public, boutique...

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales

Gestion de personnel

La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, italien, hollandais, allemand...),

Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

## **Qualités requises:**

Gestion d'équipements publics et/ou d'activités commerciales

Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur

Etre capable de créer des liens entre des acteurs ayant des cultures et motivations différentes

Autonomie, polyvalence et implication

Aisance en public, qualités oratoires et sens de l'accueil

Sens de l'organisation et rigueur

Aptitude à travailler en équipe

## Permis B indispensable pour la conduite des véhicules de service.

Véhicule personnel nécessaire pour se rendre sur son lieu de travail

Informations complémentaires

<u>Temps de travail</u>: 35 heures hebdomadaire (quelques semaines à 42h selon le planning défini) / travail en semaine, week-end et jours fériés; horaires modulés selon les besoins (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30) sur la base du planning

<u>Lieu de travail</u>: travail à Rougon à la Maison de site et parfois en extérieur sur la journée, au Point Sublime / Couloir Samson durant la période d'ouverture au public et au **Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie** (siège du Parc) au démarrage et à la fin de mission ainsi qu'une journée par semaine en été

**<u>Equipement</u>** : Uniformes et matériels fournis (dont téléphone portable pour la durée de la mission)

**Rémunération**: 1770 € net mensuel environ + astreintes

Coordonnées pour postuler

A adresser (lettre de motivation + CV) <u>avant le 24 février 2025</u> (entretiens prévus le 3 mars aprèsmidi) à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx - 04360 MOUSTIERS-SAINTE-MARIE / Par courrier ou mail (info@parcduverdon.fr)

Renseignements : Jean CARMILLE, chargé de gestion des sites naturels fréquentés jcarmille@parcduverdon.fr